

OBJET

FINANCES - Décision
modificative n°2 -
Ajustements du budget
primitif.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
12/09/18

Date d'affichage :
21/09/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 44

Nombre de Conseillers
votant : 44

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 SEPTEMBRE 2018 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Claude NATTEAU, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Florian DEMARCQ, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)(s) :

M. Jacques HERY

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Dans le cadre de l'exécution du budget en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements suite notamment à des demandes nouvelles non prévues au budget primitif.

I – BUDGET – DECISION MODIFICATIVE N° 2

1°) Propositions nouvelles

1-1) Recettes nouvelles ou supplémentaires – Réduction de recettes

a) Section d'investissement

- Virement de la section de fonctionnement	-133 770,00 €
- Travaux effectués pour compte de tiers	22 000,00 €
- Equipement Public – Annuelles	50 000,00 €

- Etude – Annuelles	20 500,00 €
- Produit des amendes de police	-51 600,00 €
- Fonds de compensation pour la TVA	100 000,00 €
TOTAL	7 130,00 €

b) Section de fonctionnement

- Régularisation des quotes-parts de subvention d'investissement (ordre)	108 100,00 €
- Mise à disposition du personnel	227 000,00 €
- Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	159 450,00 €
TOTAL	494 550,00 €

1-2) Vote de crédits nouveaux ou supplémentaires

a) Section d'investissement

- Régularisation des quotes-parts de subvention d'investissement (ordre)	108 100,00 €
- Travaux effectués pour compte de tiers	22 000,00 €
- Biens mobiliers – Annuelles	15 410,00 €
- Quai Gayant – Spécifiques	15 800,00 €
- Voirie – Annuelles	-72 500,00 €
- Ecoles - Annuelles	20 000,00 €
- Culture – Spécifiques	-81 680,00 €
- Sports – Spécifiques	30 000,00 €
- Sports – Annuelles	100 000,00 €
- Rénovation Urbaine – Spécifiques	131 000,00 €
- Espaces Publics – Spécifiques	-281 000,00 €
TOTAL	7 130,00 €

b) Section de fonctionnement

- Autres services extérieurs	138 380,00 €
- Virement à la section d'investissement	-133 770,00 €
- Fournitures des ateliers municipaux	40 000,00 €
- Carburants	60 000,00 €
- Entretien et réparation matériel roulant	40 000,00 €
- Etudes et recherches	10 000,00 €
- Charges exceptionnelles	295 100,00 €
- Entretien et réparation sur voies et réseaux	44 840,00 €
TOTAL	494 550,00 €

Ces écritures ne tiennent pas compte des virements de chapitre à chapitre.

II - Disposition diverse

Protection fonctionnelle – Indemnisation du préjudice subi par deux agents municipaux.

Messieurs Olivier LENGLET et Anthony LAMBRECHT, policiers municipaux, ont été victimes, le 29 juin 2017, d'insultes et de menaces de mort dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Le Tribunal de Grande Instance de SAINT-QUENTIN, par jugement du 20 juillet 2017, a condamné l'auteur des faits à 200 € de dommages et intérêts pour chacune des deux victimes en réparation du préjudice moral subi.

L'auteur des faits étant cependant insolvable, les agents ont saisi le fonds de garantie-SARVI en vue d'obtenir une aide au recouvrement qui a été rejetée.

Les deux agents concernés sollicitent dès lors auprès de la collectivité l'indemnisation de leur préjudice moral dans le cadre de la protection fonctionnelle qui leur a été accordée, et ce dans le cadre de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983.

La dépense correspondante sera imputée au budget de la Ville.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) de procéder aux modifications des prévisions budgétaires de l'exercice en cours dans les conditions définies au présent rapport (paragraphes 1-1 et 1-2) et d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités en découlant ;

2°) de procéder aux créations, suppressions, changement de dénomination et ajustements d'autorisation de programme comme récapitulés en annexe ;

3°) d'autoriser l'indemnisation du préjudice subi par les deux agents municipaux dans les conditions exposées au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 36 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions. adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Stéphane ANDURAND.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20180917-43487-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/18

Publication : 21/09/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

DEPARTEMENT DE L' AISNE

VILLE DE SAINT-QUENTIN

DECISION MODIFICATIVE N°2

POUR L'EXERCICE 2018

M14



SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
A1 - Vue d'ensemble - Sections	1
A2 - Vue d'ensemble - Section de Fonctionnement - Chapitres	2-3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	4-5
B1 - Balance Générale - Dépenses	6
B2 - Balance Générale - Recettes	7
A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses	8-11
A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes	12-14
B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses	15-17
B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes	18-19
Présentation croisée par fonction	20-27
A6.1 - Equilibre des Opération Financières	28-31
Etat des autorisations de programme et crédits de paiement	32-34
Page de signatures	

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	494 550,00	494 550,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		494 550,00	494 550,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 130,00	7 130,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 130,00	7 130,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		501 680,00	501 680,00
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+propositions)
011	Charges à caractère général	17 002 380,00		483 220,00		483 220,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 144 000,00		-150 000,00		-150 000,00
014	Atténuations de produits	140 000,00				
65	Autres charges de gestion courante	9 345 400,00				
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		67 631 780,00		333 220,00		333 220,00
66	Charges financières	1 545 000,00				
67	Charges exceptionnelles	92 100,00		295 100,00		295 100,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		69 268 880,00		628 320,00		628 320,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	<i>4 417 100,00</i>		<i>-133 770,00</i>		<i>-133 770,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	<i>4 303 000,00</i>				
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 720 100,00		-133 770,00		-133 770,00
TOTAL		77 988 980,00		494 550,00		494 550,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	494 550,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+propositions)
013	Atténuation de charges	710 000,00				
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 260 730,00		227 000,00		227 000,00
73	Impôts et taxes	44 027 380,00		159 450,00		159 450,00
74	Dotations et participations	26 660 120,00				
75	Autres produits de gestion courante	583 680,00				
Total des recettes de gestion courante		77 241 910,00		386 450,00		386 450,00
76	Produits financiers	2 000,00				
77	Produits exceptionnels	53 700,00				
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		77 297 610,00		386 450,00		386 450,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	691 370,00		108 100,00		108 100,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		691 370,00		108 100,00		108 100,00
TOTAL		77 988 980,00		494 550,00		494 550,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	494 550,00
--	-------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

(1) cf. p.4 IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime pour les provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+propositions)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	1 313 470,00		30 000,00		30 000,00
204	Subventions d'équipements versées	1 224 120,00				
21	Immobilisations corporelles	6 222 550,00		-78 730,00		-78 730,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	14 207 040,00		-74 240,00		-74 240,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	22 967 180,00		-122 970,00		-122 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	6 953 000,00				
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	6 953 000,00				
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (9)	318 000,00		22 000,00		22 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 238 180,00		-100 970,00		-100 970,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	691 370,00		108 100,00		108 100,00
041	Opérations patrimoniales (5)	100 000,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	791 370,00		108 100,00		108 100,00
	TOTAL	31 029 550,00		7 130,00		7 130,00

	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 130,00

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (3)	TOTAL (=RAR+propositions)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	6 993 150,00		18 900,00		18 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 150 260,00				
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		19 143 410,00		18 900,00		18 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 220 000,00		100 000,00		100 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres subventions d'investissement non transf.					
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	528 040,00				
Total des recettes financières		2 748 040,00		100 000,00		100 000,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (9)	318 000,00		22 000,00		22 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		22 209 450,00		140 900,00		140 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	4 417 100,00		-133 770,00		-133 770,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	4 303 000,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	100 000,00				
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 820 100,00		-133 770,00		-133 770,00
TOTAL		31 029 550,00		7 130,00		7 130,00

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 130,00
---	-----------------

Pour information

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
DE FONCTIONNEMENT (1)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	II
BALANCE GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	B1

1 - DEPENSES

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	483 220,00		483 220,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-150 000,00		-150 000,00
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	295 100,00		295 100,00
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-133 770,00	-133 770,00
Dépenses de fonctionnement - Total		628 320,00	-133 770,00	494 550,00

	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		494 550,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		108 100,00	108 100,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Rembt. d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	30 000,00 (8)		30 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	-78 730,00		-78 730,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	-74 240,00 (9)		-74 240,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	22 000,00		22 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3..	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		-100 970,00	108 100,00	7 130,00

	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 130,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	II
BALANCE GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE	B2

2 - RECETTES

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	227 000,00		227 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	159 450,00		159 450,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		108 100,00	108 100,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		386 450,00	108 100,00	494 550,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				494 550,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00		100 000,00
13	Subventions d'investissement	18 900,00		18 900,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(9)		
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)	22 000,00		22 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3..	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		-133 770,00	-133 770,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		140 900,00	-133 770,00	7 130,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 130,00

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général (5)	17 002 380,00	483 220,00	
60221	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	650 000,00	60 000,00	
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	1 584 700,00	40 000,00	
60225	FOURNITURES INFORMATIQUES	18 000,00		
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	359 400,00		
6023	ALIMENTATION	53 000,00		
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	660 000,00		
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 030 680,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	405 580,00		
60612	ENERGIE	1 662 940,00		
60613	CHAUFFAGE URBAIN	1 160 700,00		
60622	CARBURANTS NON STOCKES	8 700,00		
60623	ALIMENTATION NON STOCKEE	96 160,00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	11 950,00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	550,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	234 680,00		
60633	FOURNITURE DE VOIRIE	3 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL NON STOCKES	33 950,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES NON STOCKEES	75 350,00		
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES... (BIBLIOTHEQUES)	93 400,00		
6067	FOURNITURES SCOLAIRES NON STOCKEES	140 050,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	109 680,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	356 860,00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	299 390,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	930 270,00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	48 770,00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATION SUR TERRAINS	154 000,00		
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS	10 000,00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS	209 500,00		
615231	ENTRETIEN ET REPARATION VOIES ET RESEAUX	49 500,00	44 840,00	
61524	ENTRETIEN ET REPARATION BOIS ET FORETS	60 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL ROULANT	73 350,00	40 000,00	
61558	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS MOBILIERES	88 120,00		
6156	MAINTENANCE	1 376 470,00		
6161	PRIMES D'ASSURANCES	273 660,00		
6168	PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	196 980,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	96 500,00	10 000,00	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	118 050,00		
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION	284 000,00		

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	54 300,00		
6226	HONORAIRES	48 950,00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX, HONORAIRE AVOCAT	58 400,00		
6228	DIVERS - REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	333 910,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	181 550,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	62 500,00		
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	66 300,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	80,00		
6238	DIVERS - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	296 780,00		
6241	TRANSPORTS DE BIENS	112 000,00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	206 530,00		
6248	DIVERS - TRANSPORTS	36 700,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 900,00		
6256	MISSIONS	60 000,00		
6257	RECEPTIONS	50 180,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	195 950,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	233 840,00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	12 500,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	17 990,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	204 030,00	150 000,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	24 740,00		
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	400,00		
62876	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	30 000,00		
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	48 000,00		
6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	146 200,00	138 380,00	
63512	TAXES FONCIERES	389 530,00		
63513	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	50 000,00		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	500,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	4 600,00		
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGAN.)	51 130,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 144 000,00	-150 000,00	
6216	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	4 210 000,00	-150 000,00	
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	122 900,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	96 470,00		
6336	COTIS.CENTRE NATIONAL & CENTRES GEST.FONCT.PUBLIQUE TERRIT.	198 010,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - PERSONNEL TITULAIRE/STAGIAIRE	16 135 520,00		
64112	NOUV.BONIF.INDIC.-SUPPLT FAMILIAL TRAITEMT & INDEM.RESIDENCE	530 020,00		
64118	AUTRES INDEMNITES - PERSONNEL TITULAIRE	3 533 180,00		
64131	REMUNERATIONS	6 309 390,00		

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
64162	EMPLOIS D'AVENIR	129 640,00		
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	27 560,00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	184 770,00		
6451	CHARGES SOCIALES-COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	4 174 990,00		
6453	CHARGES SOCIALES-COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 631 010,00		
6455	CHARGES SOCIALES-COT. POUR ASSUR. DU PERSONNEL-A.T. TITUL.	181 570,00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	6 560,00		
6458	COTISATIONS A AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	83 920,00		
64731	ALLOCATIONS DE CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	348 300,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	122 730,00		
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	117 460,00		
014	Atténuation de produits	140 000,00		
7391172	DEGREVEMENT DE TAXE HABITATION SUR LES LOGTS VACANTS	139 000,00		
7391178	AUTRES RESTIT. TITRE DEGREVEMENTS CONTRIB.DIRECTES	1 000,00		
65	Autres charges de gestion courantes	9 345 400,00		
6531	INDEMNITES - MAIRES, ADJOINTS ET CONSEILLERS	491 960,00		
6532	FRAIS DE MISSION - MAIRES, ADJOINTS ET CONSEILLERS	4 000,00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE - MAIRES, ADJOINTS ET CONSEILLERS	43 400,00		
6534	COTIS.SEC.SOC.-PART PATRONALE-MAIRES,ADJOINTS & CONSEILLERS	136 800,00		
6535	FORMATION - MAIRES, ADJOINTS ET CONSEILLERS	21 600,00		
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	18 840,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	60 000,00		
65541	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	98 000,00		
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	473 510,00		
657351	SUB. FONCT. GPTS COLLECT.-GFP DE RATTACHEMENT	349 000,00		
657362	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU C.C.A.S	2 766 330,00		
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES DIVERS	104 600,00		
6574	SUBV. FONCT AUX ASSOCIAT. & AUTRES ORGANISMES DROIT PRIVE	4 723 360,00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	54 000,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(A) = (011+012+014+65+656)		67 631 780,00	333 220,00	

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
66	Charges financières (b)	1 545 000,00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 300 000,00		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	245 000,00		
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)	92 100,00	295 100,00	
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 000,00		
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	500,00		
6714	BOURSES ET PRIX	1 600,00		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	53 000,00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	20 000,00		
6745	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	13 000,00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	295 100,00	
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)		69 268 880,00	628 320,00	
023	Virement à la section d'investissement	4 417 100,00	-133 770,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	4 303 000,00		
6811	DOTATIONS AMORT.DES IMMOBILISAT.INCORPORELLES & CORPORELLES	4 303 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 720 100,00	-133 770,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 720 100,00	-133 770,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		77 988 980,00	494 550,00	
			+	
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
			+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
			=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				494 550,00

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera exceptionnellement négatif.

(6) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières, telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges	710 000,00		
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	620 000,00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	90 000,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 260 730,00	227 000,00	
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	85 000,00		
70312	REDEVANCES FUNERAIRES	10 000,00		
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	699 400,00		
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	199 100,00		
7035	LOCATIONS DE DROITS DE CHASSE ET DE PECHE	40,00		
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	2 840,00		
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	624 800,00		
70631	REDEVANCES & DROITS DES SERVICES A CARACTERE SPORTIF	2 000,00		
70632	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE DE LOISIRS	6 500,00		
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	50 000,00		
7067	REDEVANCES ET DROITS SERVICES PERI-SCOLAIRES, ENSEIGNEMENT	785 000,00		
7068	AUTRES REDEVANCES ET DROITS	2 100,00		
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	62 500,00		
7078	VENTES D'AUTRES MARCHANDISES	4 250,00		
7084	MISE A DISPOSITION PERSONNEL FACTURE AUX AUTRES ORGANISMES	22 000,00		
70841	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTURÉE AU CCAS	318 400,00		
70846	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	550 540,00	227 000,00	
70848	MISE A DISPOSITION PERSONNEL FACTURE AUX AUTRES ORGANISMES	12 980,00		
70873	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LE C.C.A.S.	168 720,00		
70876	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	1 048 160,00		
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	606 400,00		
73	Impôts et taxes	44 027 380,00	159 450,00	
73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES	33 444 060,00		
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	7 161 690,00		
73212	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	946 040,00		
73221	FNGIR	3 420,00		
73223	FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMU	732 170,00	159 450,00	
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 050 000,00		
7368	TAXE LOCALE SUR LE PUBLICITE EXTERIEURE	40 000,00		
7381	TAXE ADDITIONN. DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	650 000,00		
74	Dotations et participations	26 660 120,00		
7411	D.G.F. - DOTATION FORFAITAIRE	9 101 910,00		
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	10 273 610,00		
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	1 033 260,00		
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	310 000,00		
74718	PARTICIPATIONS ETAT - AUTRES	239 090,00		

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
7472	PARTICIPATIONS-REGION	64 000,00		
7473	PARTICIPATIONS-DEPARTEMENT	21 500,00		
7474	PARTICIPATIONS-COMMUNES	16 500,00		
74751	PARTICIPATIONS GFP DE RATTACHEMENT	289 260,00		
7478	PARTICIPATIONS-AUTRES ORGANISMES	1 466 950,00		
74832	ATTRIBUTION FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	360 000,00		
74833	ATTRIBUTION ETAT-COMPENSATION TITRE DE TAXE PROFESSIONNELLE	47 610,00		
74834	ATTRIBUTION ETAT-COMPENSATION TITRE EXONERAT.TAXES FONCIERES	337 400,00		
74835	ATTRIBUTION ETAT-COMPENSATION TITRE EXONERAT.TAXE HABITATION	2 085 940,00		
748372	DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE	675 550,00		
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	11 500,00		
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	24 000,00		
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	302 040,00		
75	Autres produits de gestion courante	583 680,00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES	258 280,00		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	193 000,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	132 400,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (70+73+74+75+013)		77 241 910,00	386 450,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
76	Produits financiers (b)	2 000,00		
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
764	REVENUS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 000,00		
77	Produits exceptionnels (c)	53 700,00		
7713	LIBERALITES RECUES	5 000,00		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	46 700,00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	2 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		77 297 610,00	386 450,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	691 370,00	108 100,00	
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	564 900,00		
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS INVESTIS. TRANSFEREES COMPTE RESULTAT	126 470,00	108 100,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		691 370,00	108 100,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		77 988 980,00	494 550,00	
			+	
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
			+	
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
			=	
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		494 550,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 313 470,00	30 000,00	0,00
2031	FRAIS D'ETUDES	828 400,00	30 000,00	
2051	CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES	485 070,00		
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	1 224 120,00	0,00	0,00
204122	SUBV; EQUIPT VERSEES - REGIONS - BATIMENTS ET INST.	25 000,00		
2041512	SUB. EQUIPT VERSEES - GRPT DE COLLECTIVITES - BATIM. ET INST	8 430,00		
20422	SUBV. EQUIPT VERSEES PERS.DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLAT	1 190 690,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 222 550,00	-78 730,00	0,00
2111	TERRAINS NUS	217 560,00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	99 500,00		
2135	INSTAL.GENERALE,AGENCEMETS,AMENAGTS CONST.	2 314 100,00	30 000,00	
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	7 000,00		
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 175 300,00	-72 500,00	
2158	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	117 000,00		
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	3 000,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES-MATERIEL DE TRANSPORT	440 700,00		
2183	AUTRES IMMOBIL.CORPORELLES-MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	848 650,00	43 200,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES-MOBILIER	159 900,00	13 500,00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	839 840,00	-92 930,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 207 040,00	-74 240,00	0,00
2312	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-TERRAINS	65 000,00		
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	8 938 500,00	220 960,00	
2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-INSTALLAT. TECHNIQUES	5 203 540,00	-295 200,00	
	Opérations d'équipement n° (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	22 967 180,00	-122 970,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 953 000,00	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	6 953 000,00		
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 953 000,00	0,00	0,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)			
4541	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS	318 000,00		
4542	TRAVAUX EFFECTUÉS D'OFFICE POUR CPTE DE TIERS - RECETTES		22 000,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	318 000,00	22 000,00	0,00

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		30 238 180,00	-100 970,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	691 370,00	108 100,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
13911	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES-ETAT ET ETS NATIONAUX	39 590,00	8 710,00	
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES - REGION	16 400,00	10 270,00	
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES - DEPARTEMENT	29 930,00	10 000,00	
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPT TRANSFERES - GPT DE COLLECTIVITÉS	690,00	31 700,00	
13916	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES-AUTRES ETS PUBLICS LOCX	5 850,00	7 770,00	
13917	SUBV.EQUIPT TRANSFEREES-BUDGET COMMUNAUT.& FONDS STRUCTURELS	18 260,00	30 700,00	
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES - AUTRES	15 750,00	8 950,00	
	<i>Charges transférées (7)</i>			
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	564 900,00		
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	0,00	0,00
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	100 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		791 370,00	108 100,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 029 550,00	7 130,00	0,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 130,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
13	Subventions d'investissement	6 993 150,00	18 900,00	0,00
1311	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	26 000,00	20 500,00	
1312	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - REGIONS	145 000,00		
1313	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - DEPARTEMENTS	28 000,00	50 000,00	
1316	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	100 000,00		
1318	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - AUTRES	810 000,00		
1321	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE - ETAT	946 000,00		
1322	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE - REGIONS	3 079 000,00		
1323	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE - DEPARTEMENTS	578 000,00		
13251	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE - GFP DE RATTACHEMENT	6 320,00		
1328	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE - AUTRES	888 730,00		
1342	AMENDES DE POLICE	386 100,00	-51 600,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	12 150 260,00	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	12 150 260,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opération)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 143 410,00	18 900,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 220 000,00	100 000,00	0,00
10222	FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT - FCTVA	2 200 000,00	100 000,00	
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	20 000,00		
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	528 040,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 748 040,00	100 000,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n° (5)			
4541	TRAVAUX EFFECTUÉS D'OFFICE POUR COMPTE DE TIERS - DÉPENSES		22 000,00	
4542	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS	318 000,00		
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		318 000,00	22 000,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		22 209 450,00	140 900,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	4 417 100,00	-133 770,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)	4 303 000,00	0,00	0,00
28031	FRAIS D'ETUDES	207 700,00		
2804112	SUBVENTIONS D'EQPT VERSÉES ORG.PUBLICS-BÂTIMENTS INSTALLAT.	2 700,00		
2804122	AMORT.BAT.SUBV.REGION	61 700,00		
2804172	SUBVENTIONS D'EQPT-AUTRES ETAB. PUBLICS-BÂTIMENT INSTALLAT.	39 000,00		
280422	SUB.D'EQPT PERSONNES DE DROIT PRIVÉ-BATIMENTS/INSTALLATIONS	830 000,00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	430 000,00		
28135	AMORTISSEMENTS INSTALLAT. GRALES,AGENCEMETS,AMENAGTS CONSTRUCT.	12 800,00		
28152	AMORTISSEMENTS INSTALLATION DE VOIRIE	6 700,00		
281533	RESEAUX CABLES	46 100,00		
281534	AMORTISSEMENTS DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION	11 000,00		
281571	AMORTISSEMENTS DU MATÉRIEL ROULANT	17 000,00		
281578	AMORTISSEMENTS AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	90 400,00		
28158	AMORTISSEMENTS AUTRES INSTALL.TECHNIQ.,MATERIEL & OUTILLAGE	243 600,00		
28182	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE TRANSPORT	381 000,00		
28183	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE BUREAU & MATERIEL INFORMATIQUE	1 073 000,00		
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	83 300,00		
28188	AMORTISSEMENTS DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	767 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 720 100,00	-133 770,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	0,00	0,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES S/COMMANDES IMMOBIL.CORPORELLES	100 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 820 100,00	-133 770,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		31 029 550,00	7 130,00	0,00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
			+	
			R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
			=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 130,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action écono- mique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	------------------------	--	--------------	---------------	--	-----------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	311 330,00					138 380,00					44 840,00		494 550,00
Dépenses de l'exercice	311 330,00					138 380,00					44 840,00		494 550,00
60221 COMBUSTIBLES ET CARBURANTS			60 000,00										60 000,00
60223 FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX			40 000,00										40 000,00
615231 ENTRETIEN ET REPARATION VOIES ET RESEAU											44 840,00		44 840,00
61551 ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL RO			40 000,00										40 000,00
617 ETUDES ET RECHERCHES			10 000,00										10 000,00
6216 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL			-150 000,00										-150 000,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	150 000,00												150 000,00
6288 DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS						138 380,00							138 380,00
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	295 100,00												295 100,00
023 Virement à la section d'investissement	-133 770,00												-133 770,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections													
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.													
Restes à réaliser - reports													
RECETTES (3)	267 550,00	227 000,00											494 550,00
Recettes de l'exercice	267 550,00	227 000,00											494 550,00
70846 MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL		227 000,00											227 000,00
73223 Fonds de péréquation des ressources communales et inte	159 450,00												159 450,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 100,00												108 100,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.													
Restes à réaliser - reports													
SOLDE	-43 780,00	227 000,00				-138 380,00					-44 840,00		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	143 510,00		22 000,00			-81 680,00	261 000,00			-337 700,00		7 130,00
Dépenses de l'exercice	143 510,00		22 000,00			-81 680,00	261 000,00			-337 700,00		7 130,00
2031 FRAIS D'ETUDES										30 000,00		30 000,00
2135 INSTAL.GENERALE,AGENCEMNTS,AMENAGTS CO							30 000,00					30 000,00
2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE										-72 500,00		-72 500,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action écono- mique	TOTAL
2183	AUTRES IMMOBIL.CORPORELLES-MATERIEL DE					43 200,00							43 200,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES-MO					13 500,00							13 500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 410,00				-108 340,00							-92 930,00
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-C	20 000,00				-30 040,00	231 000,00						220 960,00
2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-IN										-295 200,00		-295 200,00
45	Opérations pour compte de tiers			22 000,00									22 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 100,00											108 100,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissem												
Restes à réaliser - reports													
RECETTES (3)		-33 770,00	50 000,00	22 000,00							-31 100,00		7 130,00
Recettes de l'exercice		-33 770,00	50 000,00	22 000,00							-31 100,00		7 130,00
10222	FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT - FCTV	100 000,00											100 000,00
1311	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - ETAT ET ETABL										20 500,00		20 500,00
1313	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - DEPARTEMENTS		50 000,00										50 000,00
1342	AMENDES DE POLICE										-51 600,00		-51 600,00
45	Opérations pour compte de tiers			22 000,00									22 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-133 770,00											-133 770,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections												
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissem												
Restes à réaliser - reports													
SOLDE		-177 280,00	50 000,00			81 680,00	-261 000,00				306 600,00		

(1) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (correspondant à une sous-fonction ou rubrique).

(2) Le croisement des comptes par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire, ou décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés entre l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les dépenses et recettes de l'exercice correspondent au détail des comptes par nature.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 01

SOUS FONCTION 01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Chap. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES (3)		311 330,00
Dépenses de l'exercice		311 330,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	150 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	295 100,00
023	Virement à la section d'investissement	-133 770,00
Restes à réaliser - reports		0,00
RECETTES (3)		267 550,00
Recettes de l'exercice		267 550,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommu	159 450,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 100,00
Restes à réaliser - reports		0,00
SOLDE		-43 780,00
INVESTISSEMENT		
DEPENSES (3)		143 510,00
Dépenses de l'exercice		143 510,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 410,00
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	20 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 100,00
Restes à réaliser - reports		0,00
RECETTES (3)		-33 770,00
Recettes de l'exercice		-33 770,00
10222	FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT - FCTVA	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-133 770,00
Restes à réaliser - reports		0,00
SOLDE		-177 280,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 0
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE					
-----------	---------	-------------------------	---	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0,00	0,00					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00					
60221	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	60 000,00	60 000,00					
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	40 000,00	40 000,00					
61551	ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL ROULANT	40 000,00	40 000,00					
617	ETUDES ET RECHERCHES	10 000,00	10 000,00					
6216	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	-150 000,00	-150 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES		227 000,00	227 000,00					
Recettes de l'exercice		227 000,00	227 000,00					
70846	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	227 000,00	227 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		227 000,00	227 000,00					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		0,00	0,00					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES (3)		50 000,00	50 000,00					
Recettes de l'exercice		50 000,00	50 000,00					
1313	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - DEPARTEMENTS	50 000,00	50 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		50 000,00	50 000,00					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE					
-----------	---------	-------------------------	--	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0,00	0,00					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES		0,00	0,00					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		0,00	0,00					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		22 000,00	22 000,00					
Dépenses de l'exercice		22 000,00	22 000,00					
45 Opérations pour compte de tiers		22 000,00	22 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES (3)		22 000,00	22 000,00					
Recettes de l'exercice		22 000,00	22 000,00					
45 Opérations pour compte de tiers		22 000,00	22 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		0,00	0,00					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 3

FONCTION 3 - CULTURE

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	321 BIBLIOTHEQUE S ET MEDIATHEQUE S	33 ACTION CULTURELLE				
-----------	---------	-------------------------	---	----------------------------	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		138 380,00	0,00	138 380,00				
Dépenses de l'exercice		138 380,00	0,00	138 380,00				
6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	138 380,00		138 380,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
RECETTES		0,00	0,00	0,00				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
SOLDE		-138 380,00	0,00	-138 380,00				

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		-81 680,00	43 200,00	-124 880,00				
Dépenses de l'exercice		-81 680,00	43 200,00	-124 880,00				
2183	AUTRES IMMOBIL.CORPORELLES-MATERIEL DE BUREAU & INFO	43 200,00	43 200,00					
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES-MOBILIER	13 500,00		13 500,00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-108 340,00		-108 340,00				
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	-30 040,00		-30 040,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
RECETTES (3)		0,00	0,00	0,00				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
SOLDE		81 680,00	-43 200,00	124 880,00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe

(L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 4

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	412 STADES	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES			
-----------	---------	-------------------------	---	---------------	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00			
SOLDE		0,00	0,00	0,00	0,00			

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		261 000,00	100 000,00	30 000,00	131 000,00			
Dépenses de l'exercice		261 000,00	100 000,00	30 000,00	131 000,00			
2135	INSTAL.GENERALE,AGENCEMNTS,AMENAGTS CONST.	30 000,00		30 000,00				
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	231 000,00	100 000,00		131 000,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00			
SOLDE		-261 000,00	-100 000,00	-30 000,00	-131 000,00			

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe

(L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 8
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN				
-----------	---------	-------------------------	---	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		44 840,00	44 840,00	0,00				
Dépenses de l'exercice		44 840,00	44 840,00	0,00				
615231	ENTRETIEN ET REPARATION VOIES ET RESEAUX	44 840,00	44 840,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
RECETTES		0,00	0,00	0,00				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
SOLDE		-44 840,00	-44 840,00	0,00				

INVESTISSEMENT

DÉPENSES (3)		-337 700,00	-72 500,00	-265 200,00				
Dépenses de l'exercice		-337 700,00	-72 500,00	-265 200,00				
2031	FRAIS D'ETUDES	30 000,00		30 000,00				
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	-72 500,00	-72 500,00					
2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-INSTALLAT. TECHN	-295 200,00		-295 200,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
RECETTES (3)		-31 100,00	-51 600,00	20 500,00				
Recettes de l'exercice		-31 100,00	-51 600,00	20 500,00				
1311	SUBV EQUIP TRANSFERABLE - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIO	20 500,00		20 500,00				
1342	AMENDES DE POLICE	-51 600,00	-51 600,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
SOLDE		306 600,00	20 900,00	285 700,00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Vote du Conseil Municipal
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		7 644 370,00	0,00	I 108 100,00
HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C		7 079 470,00	0,00	II 108 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	6 953 000,00	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	6 953 000,00		
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Transferts entre sections = C+D		691 370,00		108 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C)	126 470,00		108 100,00
13911	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES-ETAT ET ETS NATIONAUX	39 590,00		8 710,00
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES - REGION	16 400,00		10 270,00
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES - DEPARTEMENT	29 930,00		10 000,00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPT TRANSFERES - GPT DE COLLECTIVITÉS	690,00		31 700,00
13916	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES-AUTRES ETS PUBLICS LOCX	5 850,00		7 770,00
13917	SUBV.EQUIPT TRANSFEREES-BUDGET COMMUNAUT.& FONDS STRUCTURELS	18 260,00		30 700,00
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES - AUTRES	15 750,00		8 950,00
Charges transférées (D) = E+F+G		564 900,00		0,00
Travaux en régie (E)		564 900,00		0,00
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS-CONSTRUCTIONS	564 900,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)		0,00		0,00
Stocks (G)		0,00		0,00

IV - ANNEXES**IV**

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	108 100,00		108 100,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote III.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(5) si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Vote du Conseil Municipal
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		11 468 140,00		III -33 770,00
Ressources propres externes (a)		2 220 000,00	0,00	100 000,00
10222	FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT - FCTVA	2 200 000,00		100 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	20 000,00		
Autres recettes financières (b)		528 040,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
274	Remboursements de prêts	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	528 040,00		
Transferts entre sections (c)		4 303 000,00		0,00
28031	FRAIS D'ETUDES	207 700,00		
2804112	SUBVENTIONS D'EQPT VERSÉES ORG.PUBLICS-BÂTIMENTS INSTALLAT.	2 700,00		
2804122	AMORT.BAT.SUBV.REGION	61 700,00		
2804172	SUBVENTIONS D'EQPT-AUTRES ETAB. PUBLICS-BÂTIMENT INSTALLAT.	39 000,00		
280422	SUB.D'EQPT PERSONNES DE DROIT PRIVÉ-BATIMENTS/INSTALLATIONS	830 000,00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	430 000,00		
28135	AMORTISSEMENTS INSTALLAT. GRALES,AGENCEMETS,AMENAGTS CONSTRUCT.	12 800,00		
28152	AMORTISSEMENTS INSTALLATION DE VOIRIE	6 700,00		
281533	RESEAUX CABLES	46 100,00		
281534	AMORTISSEMENTS DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION	11 000,00		
281571	AMORTISSEMENTS DU MATÉRIEL ROULANT	17 000,00		
281578	AMORTISSEMENTS AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	90 400,00		
28158	AMORTISSEMENTS AUTRES INSTALL.TECHNIQ.,MATERIEL & OUTILLAGE	243 600,00		
28182	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE TRANSPORT	381 000,00		
28183	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE BUREAU & MATERIEL INFORMATIQUE	1 073 000,00		
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	83 300,00		
28188	AMORTISSEMENTS DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	767 000,00		
021	Virement de la section de fonct. (d)	4 417 100,00		-133 770,00

IV - ANNEXES

IV

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	-33 770,00			-33 770,00
	Déficit (I)-(III)		Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
Solde des op. financières		141 870,00		-141 870,00
			Montant	
Dépenses financières (IV)				108 100,00
Recettes financières (V)				-33 770,00
Solde (recettes-dépenses)			(6)	-141 870,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)			(6)	-141 870,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote III.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(5) si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires

(6) Indiquer le signe algébrique

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - DEPENSES

IV
B2.1

N° ou intitulé de l'AP		MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
		Pour Mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer (>N+1)
2012 - A.VOIR	VOIRIE	6 088 689,00	- 72 500,00	6 016 189,00	2 893 889,00	1 370 500,00	1 751 800,00
2012 - A.ECOLE	ECOLES	3 034 079,00		3 034 079,00	1 521 879,00	573 200,00	939 000,00
2012 - A.CULT	PATRIMOINE CULTUREL	2 065 522,00		2 065 522,00	980 622,00	414 500,00	670 400,00
2012 - A.SPORT	SPORTS	1 869 569,00	100 000,00	1 969 569,00	926 569,00	429 000,00	614 000,00
2012 - A.EQPUB	EQUIPEMENTS PUBLICS	7 574 100,00	22 000,00	7 596 100,00	2 611 210,00	2 378 030,00	2 606 860,00
2012 - A.ESPV	ESPACES VERTS	646 602,00		646 602,00	405 952,00	92 600,00	148 050,00
2012 - A.BMOB	BIENS MOBILIERS	10 279 269,00	15 410,00	10 294 679,00	5 634 409,00	1 862 300,00	2 797 970,00
2012 - A.FONC	ACQUISITIONS FONCIERES	311 182,00		311 182,00	149 482,00	161 700,00	-
2012 - A.ETUDE	ETUDES ET PROVISIONS DIVERSES	362 018,00		362 018,00	147 018,00	155 000,00	60 000,00
2012 - A.SUBV	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	986 211,00		986 211,00	829 711,00	137 500,00	19 000,00
2012 - S.PRU	PROJETS RENOVATION URBAINE	7 209 444,00	131 000,00	7 340 444,00	3 376 044,00	3 424 500,00	539 900,00
2012 - S.RQAD	PROJETS RENOVATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES	6 500 335,00		6 500 335,00	1 561 945,00	2 072 190,00	2 866 200,00
2012 - S.VOIR	VOIRIE	6 333 532,00		6 333 532,00	3 599 532,00	1 504 000,00	1 230 000,00

N° ou intitulé de l'AP		MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
		Pour Mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer (>N+1)
2012 - S.SOUT	POURSUIITE DE COMBLEMENT DES SOUTERRAINS	393 544,00		393 544,00	206 044,00	37 500,00	150 000,00
2012 - S.GAYAN	PROJET D'AMENAGEMENT QUAI GAYANT	17 709 591,00	15 800,00	17 725 391,00	15 019 591,00	2 705 800,00	-
2012 - S.ECOLE	ECOLES	4 996 848,00		4 996 848,00	2 131 848,00	1 529 000,00	1 336 000,00
2012 - S.CULT	PATRIMOINE CULTUREL	4 022 264,00	- 81 680,00	3 940 584,00	1 631 074,00	2 096 510,00	213 000,00
2012 - S.SPORTS	SUBV D'EQUIPT - EMBELLISSEMT ET SECURISATION POINTS DE VENTE	3 289 861,00	- 100 000,00	3 189 861,00	1 133 861,00	1 558 000,00	498 000,00
2012 - S.EQPUB	EQUIPEMENTS PUBLICS	3 479 812,00		3 479 812,00	875 812,00	2 598 000,00	6 000,00
2012 - S.ESPUB	AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	5 814 918,00	- 281 000,00	5 533 918,00	1 672 418,00	2 181 500,00	1 680 000,00
TOTAL GENERAL		92 967 390,00	-250 970,00	92 716 420,00	47 308 910,00	27 281 330,00	18 126 180,00

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - RECETTES

IV

B2.2

N° ou intitulé de l'AP		MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
		Pour Mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer (>N+1)
2012 - A.ECOLE	ECOLES	143 451,00		143 451,00	143 451,00	-	-
2012 - A.CULT	PATRIMOINE CULTUREL	69 390,00		69 390,00	69 390,00	-	-
2012 - A.SPORT	SPORTS	27 947,00		27 947,00	27 947,00	-	-
2012 - A.EQPUB	EQUIPEMENTS PUBLICS	652 818,00	72 000,00	724 818,00	105 858,00	606 320,00	12 640,00
2012 - A.BMOB	BIENS MOBILIERS	233 852,00		233 852,00	221 327,00	12 525,00	-
2012 - A.ETUDE	ETUDES ET PROVISIONS DIVERSES	0,00	20 500,00	20 500,00	-	20 500,00	-
2012 - S.PRU	PROJETS RENOVATION URBAINE	3 396 923,00		3 396 923,00	1 666 133,00	1 730 790,00	-
2012 - S.RQAD	PROJETS RENOVATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADES	1 145 662,00		1 145 662,00	425 667,00	406 235,00	313 760,00
2012 - S.VOIR	VOIRIE	585 846,00		585 846,00	585 846,00	-	-
2012 - S.GAYAN	PROJET D'AMENAGEMENT QUAI GAYANT	7 155 263,00		7 155 263,00	5 843 048,00	1 312 215,00	-
2012 - S.ECOLE	ECOLES	653 013,00		653 013,00	258 438,00	394 575,00	-
2012 - S.CULT	PATRIMOINE CULTUREL	795 381,00		795 381,00	571 821,00	223 560,00	-
2012 - S.SPORTS	SUBV D'EQUIPT - EMBELLISSEMT ET SECURISATION POINTS DE VENTE	182 561,00		182 561,00	133 791,00	48 770,00	-
2012 - S.EQPUB	EQUIPEMENTS PUBLICS	626 136,00		626 136,00	364 846,00	261 290,00	-
2012 - S.ESPUB	AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	245 435,00		245 435,00	69 560,00	175 875,00	-
TOTAL GENERAL		15 913 678,00	92 500,00	16 006 178,00	10 487 123,00	5 192 655,00	326 400,00